

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Nantes**

1ère Chambre

Rôle de la séance publique du 16/01/2026 à 09h30

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ

Assesseurs : Monsieur DERLANGE et Monsieur VIEVILLE

Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2202681

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	ASSOCIATION "VENT D'INQUIÉTUDE, ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS M. et Mme L Franck M. et Mme M Xavier M. R Yvain Mme A Cynthia M. V Dominique	Me MONAMY Me MONAMY Me MONAMY Me MONAMY Me MONAMY Me MONAMY
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE SOCIÉTÉ PARC ÉOLIEN DE LA SAUSSINAIS	ELFASSI PAUL
Autres parties	MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET PECHÉ	

Requête de l'ASSOCIATION "VENT D'INQUIÉTUDE, ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE" et autres contre l'arrêté préfectoral complémentaire n° 44254-2 du 13 avril 2022 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a modifié, afin de renforcer le plan de bridage chiroptérologique, l'arrêté préfectoral n° 44254 du 9/12/2019 et l'arrêté préfectoral complémentaire n° 44254-1 du 8/06/2021 portant autorisation environnementale délivré à la société Parc éolien de la Saussinais pour la construction et l'exploitation de trois éoliennes et d'un poste de livraison sur le territoire des communes de La Noë-Blanche et de Guipry-Messac.

02) N° 2501002

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	Mme O Soukaina	SELARL CABINET MATTEI
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL ILE-DE-FRANCE	

Mme Soukaina O demande à la cour d'annuler le jugement n°2105213 du 20 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la décharge de la cotisation supplémentaire d'impôt sur le revenu mise à sa charge au titre de l'année 2017, ainsi que des pénalités correspondantes.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

03) N° 2500713

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur M. O Endurance

Me TSARANAZY
NOMENJAHARY

Défendeur PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE

Requête de M. Endurance O contre le jugement n° 2406708 du 27 Novembre 2024 par lequel tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 5 novembre 2024 par lequel le préfet d'Ille-Et-Vilaine l'a assigné à résidence dans le département du Calvados pour une durée de quarante-cinq jours et lui ordonne de remettre son passeport.

04) N° 2501146

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur PREFECTURE DU FINISTERE

Défendeur Mme L Natia

Requête du Préfet du Finistère contre le jugement n° 2501784 du 31 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé l'arrêté du 17 mars 2025 portant assignation à résidence de Madame Natia L pour une durée de 45 jours.

05) N° 2501653

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur Mme B SABAH

Me RUSTIQUE

Défendeur PREFECTURE DU FINISTERE

Mme Sabah B demande à la cour :

1°) d'annuler le jugement n°2501010 du 21 mai 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 31 janvier 2025 du préfet du Finistère portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination ;

2°) d'annuler cet arrêté ;

3°) d'enjoindre au préfet de réexaminer sa situation dans un délai d'un mois à compter de la décision à intervenir sous astreinte de 100 euros par jour de retard ;

4°) de mettre à la charge de l'Etat la somme de 2 000 en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

06) N° 2501921

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur PREFECTURE DE LA SARTHE

Défendeur M. B Pascal

Le préfet de la Sarthe demande à la cour d'annuler le jugement n° 2508858 du 20 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 16 mai 2025 concernant M. Pascal B portant obligation de quitter le territoire français sans délai et fixant le pays de renvoi et l'assignant à résidence sur la commune du Mans pour une durée de quarante-cinq jours.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

07) N° 2501931

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur **PREFECTURE DE LA SARTHE**

Défendeur **Mme L Basma**

Me GOUILLON

Le préfet de la Sarthe demande à la cour d'annuler le jugement n°s 2509045 , 2509675 du 20 juin 2025 par lequel le magistrat désigné du tribunal administratif de Nantes a annulé d'une part, son arrêté du 2 mai 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination avec interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 3 ans, et d'autre part, l'arrêté du 21 mai 2025, assignant à résidence pour une durée de 45 jours à Mme Basma L .

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Nantes**

1ère Chambre

Rôle de la séance publique du 16/01/2026 à 10h45

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ

Assesseurs : Monsieur DERLANGE et Monsieur VIEVILLE

Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2500781

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	COMMUNE DE COURCIVAL COMMUNE DE NAUVAY COMMUNE DE PERAY COMMUNE DE SAINT FULGENT DES ORMES ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU PERCHE DU SUD M. C Patrice Mme D Céline M. D Marcel M. C Raphaël M. D Christian M. G Philippe M. G Emmanuel Mme G Laëtitia M. L Michel Mme L Annick	AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE SOCIETE FERME EOLIENNE DE SAINT-COSME	ELFASSI PAUL

Requête des communes de Courcival, Nauvay, Péray, Saint-Fulgent-des-Ormes, des associations pour la Protection du Perche du Sud (APPS) et autres contre l'arrêté n° DCPPAT 2024-0259 du préfet de la Sarthe du 14 janvier 2025 par lequel il a prorogé le délai de validité de l'autorisation environnementale accordé à la société Feme Éolienne de Saint-Cosme par arrêté préfectoral n° DCPPAT 2019-0127 du 14 juin 2019 en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien composé de 4 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Saint-Cosme-en-Vairais (72)

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

02) N° 2501302

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M.	M	Éric	Me COUETOUX DU TERTRE
Défendeur	UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE			Me BOUTHORS-NEVEU
M. Éric M demande à la cour d'annuler le jugement n° 2300384 du 12 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à annuler la décision du 10 novembre 2022 par laquelle le doyen de la faculté de médecine de l'université de Caen Normandie a refusé de valider son stage réalisé du 1er mai au 1er novembre 2022, ainsi que la décision rejettant implicitement son recours gracieux formé le 13 novembre 2022.				

03) N° 2501219

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M.	A	Saït-Khusein	CABINET GAELLE LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE			
Requête de M. Saït-Khusein A contre le jugement n° 2500385 du 10 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 15 janvier 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'assignant à résidence pour une durée de 45 jours.				

04) N° 2501291

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M.	L	Jean-Pierce	CABINET GAELLE LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE DES COTES D'ARMOR			
Requête de M. Jean Pierce L contre le jugement n° 2500351 du 10 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du préfet des Côtes d'Armor du 13 janvier 2025 portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans et contre l'arrêté portant assignation à résidence pour une durée de 45 jours				

05) N° 2501909

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M.	G	Khadim	Me CLEMENT
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE			
M. Khadim G demande à la cour d'annuler le jugement n° 2407645 du 17 avril 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 3 mai 2024 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.				

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

06) N° 2501918

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur Mme S Lamia Me POULARD
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Madame Lamia S demande à la cour d'annuler le jugement n° 2406139 du 6 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 2 janvier 2024 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.

07) N° 2502158

RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur PREFECTURE DE LA SARTHE
Défendeur M. A Idris Ismael

M. le préfet de la Sarthe demande à la cour d'annuler le jugement n° 2311233 du 10 juillet 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 27 mars 2023 concernant M. Idris Ismael A, rejetant sa demande de titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.